

Distinction entre l'hystérie et la folie génésique

Les aberrations du sens génésique (1887)

L. Moreau, « Distinction capitale entre l'hystérie et la folie génésique », *Les aberrations du sens génésique*, Éd. Asselin et Houzeau, Paris, 1887, pp. 188-191.

DISTINCTION CAPITALE ENTRE L'HYSTÉRIE ET LA FOLIE GÉNÉSIQUE

Les désordres moraux généralement ou pour mieux dire vulgairement appelés *hystériques*, et considérés comme sous la dépendance de lésions névrosiques de l'utérus, ne sont que les anomalies du sens génital siégeant, non plus dans la matrice, mais dans les appareils de la procréation. Aussi les symptômes fondamentaux que l'on observe ont-ils trait aux besoins génitaux satisfaits ou non satisfaits, exaltés, pervers, monstrueux même...

Ce n'est pas là de l'hystérie proprement dite, ainsi qu'on l'entend dans la science, mais bien de l'érotomanie, de la nymphomanie...

Faute d'une distinction bien précise, on a mis sur le compte de l'hystérie ces actes inouïs de débauche, d'inconduite, d'immoralité, qui viennent à chaque instant défrayer la curiosité publique.

Il peut arriver, il est vrai, que sous l'influence de la lecture de romans obscènes, de conversations amoureuses, d'images lubriques, quelques jeunes femmes ou quelques jeunes filles prédisposées par leurs antécédents héréditaires ou personnels, ressentent du côté de l'appareil génital une ardeur inaccoutumée donnant naissance des désirs violents qui ne peuvent être satisfaits, et que sous cette influence, sympathiquement, éclate une attaque d'hystérie au cours de laquelle la malade reproduira par les actes et par les paroles les passions qui l'agitent.

Mais le fait est rare, et parmi les nombreuses malades composant le service de la Salpêtrière, on en compte à peine quelques-unes, dont on retrouvera l'observation dans la thèse du Dr P. Richer [1]. Presque tous les médecins qui se sont occupés d'aliénation (Morel, Moreau de Tours, Delasiauve, entre autres) avaient déjà constaté la rareté de la coïncidence complète des tendances érotiques avec une hystérie franchement caractérisée. Chez la plupart des malades érotiques ou nymphomanes que ces auteurs ont observées, il existait des complications malades autres que l'hystérie, telles que : affections spéciales de l'utérus et des ovaires, prurigo des grandes lèvres, affections herpétiques, dartreuses, tendances dépravées et secrètes soit pour les boissons soit pour les plaisirs solitaires ; enfin chez d'autres l'hérédité faisait sentir son action. Les hystériques avec complication d'érotisme étaient elles-mêmes nées de mères érotiques, ayant manifesté des tendances pour les boissons ou même complètement aliénées.

L'hystérie *vraie*, convulsive ou même simplement spasmodique, n'a rien à voir avec la matrice, « cet animal qui, suivant la définition de Platon, veut concevoir, et qui entre en fureur s'il ne conçoit pas. » C'est une névrose générale au même titre que l'épilepsie avec qui elle a tant de points de rapprochement, et *rien de plus*.

Par suite d'une erreur regrettable, qui malheureusement a fait son chemin parmi les gens du monde et qui aujourd'hui est acceptée sans conteste de tout le *profane*, on a fait de certains

spasmes, de certains mouvements de projection du bassin en avant, de certaines attitudes passionnelles, de certaines paroles amoureuses ou obscènes prononcées par des malades dans le courant de leurs attaques, le type pathognomonique de cette névrose. Pour le vulgaire, *hystérie* est synonyme de : *érotomanie, nymphomanie*.

Certes, un auteur moderne des plus recommandables par sa science et son autorité, le Dr Pidoux, n'a pas peu contribué à répandre cette opinion, en présentant l'attaque d'hystérie sous le jour suivant : « Il est chez la femme un acte physiologique qui est d'une grande valeur dans la recherche du point de départ de l'attaque d'hystérie et qui appuie singulièrement l'opinion de ceux qui regardent le système utérin comme le foyer de cette névrose : et cet acte, c'est le coït.

« Prenons pour type une femme qui ressent vivement les impressions qui accompagnent l'exercice de cet acte naturel : battements précipités et tumultueux à la région précordiale, respiration haute et fréquente, soupirs entrecoupés et singultueux, globe des yeux portés en haut, renversement en arrière du cou et du tronc, mouvements cloniques et convulsifs du bassin, contractions des membres tantôt permanentes, tantôt cloniques, mais *toujours involontaires* ; enfin, au moment de la consommation de l'acte, tressaillement et agitation spasmodique de tout le système musculaire, cris étouffés, quelquefois pâmoison complète... puis l'organisme tombe dans une résolution et une langueur qui le conduisent mollement au sommeil.

« Sans nous en apercevoir, nous venons de décrire le deuxième degré d'une attaque d'hystérie.

« Pourquoi donc, si ce n'est parce que le spasme hystérique et le *spasme cynique* (car on a donné ce nom très pittoresque et très vrai aux mouvements qui ont lieu pendant le coït, sans faire le rapprochement si immédiat qui en découle) tirent leur origine de la même source et se développent d'après les mêmes lois [2] ? »

Mais nous ne saurions trop le répéter, *l'hystérie libidineuse n'est qu'une variété de ce qu'on tend à appeler de nos jours l'hysteria minor* ET RIEN DE PLUS.

D'après ce que nous venons de dire, on ne devra pas s'étonner de ne pas voir figurer l'hystérie dans ce travail. C'est volontairement et après mûr examen que nous la passons sous silence. D'ailleurs nous établirons à propos du diagnostic les points de contact qui ont pu motiver la confusion reçue, et en regard les différences fondamentales qui autorisent, nous dirons même qui obligent à la séparer de l'érotomanie et de la nymphomanie.

P.-S.

Texte établi par PSYCHANALYSE-PARIS.COM d'après le texte de L. Moreau, « Distinction capitale entre l'hystérie et la folie génésique », *Les aberrations du sens génésique*, Éd. Asselin et Houzeau, Paris, 1887, pp. 188-191.

Notes

[1] *Étude descriptive de la grande attaque hystérique*. Paris, 1879.

[2] *Traité de thérapeutique*, t. II, 6e édit., p. 291.